

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

11 AVRIL 2016

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Arnaud BOURGEOIS Gilles BLANC, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Frédéric OULMI, Christiane MARECHAL, Martial PERRIER, Jean-Jacques PEZERAT, Jacques RATEL, Marc SECO.

Procurations : Marie-Jeanne BAFFOUR à Frédéric OULMI ; Yvonne MARITANO (arrivée au point 5) à Jean-Maurice VENTURINI

La séance débute à 19H45.

1 – Remplacement d'un membre du CCAS

Mme SEDANO a démissionné du Conseil municipal et du CCAS car elle a déménagé en Haute-Savoie. Elle doit être remplacée car le CCAS est constitué du même nombre de délégués du conseil et de membres extérieurs qualifiés. Ce principe de parité doit être respecté.

M. Julien CAUCINO est élu à l'unanimité membre du Conseil d'administration du CCAS.

2 – Nomination d'un délégué suppléant au Sivom du Canton de Cognin

Mme SEDANO était également déléguée suppléante au Sivom du Canton de Cognin. Il convient donc de nommer un membre du Conseil municipal pour la remplacer

M. Frédéric OULMI est élu à l'unanimité.

3 – Mandatement du Centre de Gestion pour la souscription d'un contrat d'assurance groupe sur les risques statutaires

Le Centre de Gestion désire mutualiser le risque statutaire. En effet, les collectivités paient sur leurs fonds propres le maintien de salaire des agents en maladie. C'est pourquoi il est nécessaire de s'assurer pour ce risque. La commune est déjà assurée mais il est opportun de s'associer à la procédure pour comparer les deux contrats. Il n'y a en effet aucune obligation de souscrire à la fin de l'appel à concurrence.

Le Conseil vote à l'unanimité le mandatement du Centre de Gestion.

4 – Avis sur l'aménagement d'une installation de broyage-concassage dans la carrière Vicat

le Conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité sur l'aménagement de la nouvelle installation dans la carrière et charge le maire d'obtenir des précisions sur la fréquence de rotation des camions et sur la notion de campagne de quelques semaines de concassage-criblage.

5 – Le point sur les projets en cours

A – Les travaux du chef-lieu

Les travaux sont presque terminés. Il reste à réaliser l'enrobé rouge sur la route et l'enrobé noir sur les trottoirs durant avril. La zone devant le lotissement des Routens sera laissée telle quelle jusqu'à la fin des travaux de construction.

B – Les vestiaires de football

Les études avancent. Le permis sera déposé mi-mai pour un début des travaux en octobre et une fin des travaux en mai 2017. Des sondages de sol vont être réalisés. L'état des sols ne sera pas très contraignant pour la construction.

C – Champ de tir

L'armée va rouvrir le champ de tir du Pas de la Fosse qui sera remis aux normes. Les travaux ont débuté il y a 10 jours pour niveler, terrasser et bétonner l'auvent (qui protège les tireurs). Ils dureront 3 mois. Le pas de tir sera rallongé.

L'armée dissocie deux périodes d'utilisation dans l'année :

- du 16 janvier au 15 avril : possibilités de tir le lundi, mardi, mercredi et jeudi.
- du 16 avril au 19 décembre : possibilités de tir du lundi au vendredi et les premiers samedis du mois.

L'administration de la Défense n'a pas donné plus de précisions quant à la fréquence des tirs.

6 – Questions diverses

A – PLU

Le point est fait sur l'avancée de la procédure d'élaboration du PLU :

- Le diagnostic est achevé. Il a été mis à jour en tenant compte de la loi Allur qui impose l'analyse des permis de construire déposés dans les 10 ans pour examiner la surface constructible utilisée.
- Le PADD fixe les objectifs et les moyens de les réaliser.
 - Renforcer le chef-lieu : réalisé avec les lotissements des Routens et du Puisat. Il doit être poursuivi car c'est le centre de la vie du village.
 - Soutenir l'activité agricole : il est difficile d'obtenir l'implantation de nouveaux agriculteurs. De plus, la gestion de la forêt n'est pas bonne.
 - Soutenir les activités économiques : la zone du Pontet est réservée pour cet objectif. L'extension des St Pères et d'autres exploitations éventuelles contribue également à le réaliser.
 - Préserver le patrimoine paysager et environnemental.

Une première réunion publique est envisagée fin mai-juin pour présenter l'état des lieux et expliquer les objectifs du PLU.

Une deuxième aura lieu après l'élaboration du PADD, des orientations d'aménagement et du zonage. Elle sera un préalable à l'enquête publique qui interviendra après l'arrêt du projet de PLU.

On peut, compte-tenu de ces éléments et des délais incompressibles de procédure, prévoir un achèvement du PLU à la fin du 1^{er} trimestre 2017.

B – Gazette

Le projet de Gazette (rétrospective 2015) doit être présenté prochainement aux élus de la commission communication. Cette réunion permettra de boucler le document et de l'envoyer à l'édition.

C – Rénovation des chemins

Le chemin du Penet a bien tenu l'hiver : le st thibaut est resté en place ce qui n'est pas le cas au chemin du Puisat. Une remise en état va être demandée à l'ONF.

Il existe une bourse forestière gérée par Chambéry Métropole qu'il est intéressant de suivre pour pouvoir racheter des parcelles et éviter ainsi le morcellement de la forêt entre de multiples propriétaires. Toute personne peut échanger ou racheter des parcelles.

La séance prend fin à 21H25.

Fait à Montagnole,
Le 24 mai 2016

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI

